

## PRÉSENTATION

La commande publique incluant les marchés publics représente en France plusieurs centaines de milliards d'euros par an, et plus de 2 000 milliards d'Euros par an en Europe. Pour favoriser et organiser une concurrence et une transparence au bénéfice des entreprises et des consommateurs, le législateur a mis en place des règles juridiques aussi précises que complexes. Pour l'entreprise, comme pour l'acheteur public, passer à côté des multiples dispositifs juridiques - et leurs exceptions - peut avoir de lourdes conséquences. De la rédaction de l'appel d'offres au suivi de l'exécution du marché, de l'assistance à la réponse jusqu'aux procédures devant les tribunaux, AVENS assiste ses clients, Etat, collectivités, entreprises et établissements publics, acheteurs de prestations, biens et services, et accompagne les entreprises qui soumissionnent à ces marchés, et qui parfois en sont exclus, ou encore voient leur offre rejetée.

## NOS PRESTATIONS

Depuis plus de 10 ans, Avens assiste les opérateurs économiques, dans leurs activités liées à la commande publique en général. Pour être cohérente et complète, notre assistance s'applique dans trois domaines : le conseil, le contentieux, la formation.

Le droit de la concurrence étant très présent dans les questions juridiques liées à la commande publique, nos avocats s'appuient sur les ressources et l'équipe de nos avocats en droit économique (voir notre fiche correspondante).

## CONSEIL

### Pour l'acheteur public

Analyse des projets d'investissement au regard des règles de la commande publique et des marchés publics avec propositions

- > Aide à la stratégie d'achat
- > Assistance à l'élaboration des documents administratifs de la procédure de consultation
- > Contrôle juridique des documents de consultation (règlement de consultation, déclarations, cahiers des clauses, questionnaires, publicités...),
- > Assistance tout au long de la procédure de consultation
- > Rédaction des formalités d'achèvement des procédures (lettres de rejet, publicité...)
- > Suivi de l'exécution des marchés, des contrats.

### Pour l'entreprise soumissionnaire

Assistance à la rédaction des docu-

ments de réponse

- > Constitution du dossier
- > Vérification de la recevabilité juridique des offres

Aide à la définition d'une stratégie de défense de ses parts de marché ou d'offensive à l'égard de marchés potentiels...

## CONTENTIEUX

Pour l'acheteur public ou l'entreprise soumissionnaire les interventions seront semblables, mais selon le cas, en demande ou en défense :

- > Référé précontractuel devant les tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif
- > Référé contractuel
- > Défense ou recours en indemnisation
- > Défense ou recours en annulation
- > Défense ou recours devant les tribunaux correctionnels (délit de favoritisme...)
- > Plainte devant la Commission européenne...
- > Expertise, litiges avec les titulaires ou les sous-traitants

Pour l'entreprise évincée ou dans le cas d'une offre rejetée, ou encore en l'absence de procédure de consultation,

nos avocats aident les juristes et les dirigeants à définir la stratégie de défense et la mettent en œuvre.

## FORMATION

Nous assurons pour les entités adjudicatrices, comme pour les entreprises soumissionnaires, des formations destinées autant aux opérationnels qu'aux acheteurs et aux juristes.

Pour les organismes acheteurs, nos formations permettent de sensibiliser les équipes aux règles et aux procédures, aux risques juridiques, aux facteurs d'échec et de succès.

Pour les entreprises qui répondent aux appels d'offre, nous avons conçu une formation générique « comment remporter un marché », que nous adaptons systématiquement à la nature de l'entreprise, à son activité, et aux types de marchés qui la concernent.

Notre cabinet, qui est un organisme de formation enregistré, a l'habitude de mettre en place des formations sur mesure répondant aux besoins spécifiques de chaque client.

## QUELQUES EXEMPLES

### NOS INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENTREPRISES

#### Assistance à réponse à consultation

Notre équipe a assisté des entreprises étrangères (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie...) et françaises pour la réponse à des appels d'offres en France.

Les marchés concernés portaient sur la construction de centre hospitalier, sur la fourniture d'engins de déminage, sur des travaux publics, des prestations de dématérialisation de documents ...

#### Annulation de procédure de consultation

Econduites d'un marché, de nombreuses entreprises de taille et d'activité très diverses (SSII, entreprises télécom, cabinets d'architectes ou d'ingénierie, entreprise du bâtiment ou des TP, collecteurs de déchets...), nous ont demandé d'engager des référés pré-contractuels à l'encontre des entités acheteuses contre lesquelles nous avons obtenu de nombreuses annulations de procédures.

#### Annulation de contrat

Nous avons obtenu l'annulation d'un contrat d'exploitation d'un centre de tri de déchets dans le

cadre d'un référé contractuel. Il s'agissait d'un contrat passé de gré à gré depuis plusieurs années entre une société d'économie mixte (SEM) et une entreprise privée. Grâce à une stratégie judiciaire ayant permis l'obtention du contrat litigieux, nous avons pu obtenir l'annulation de ce marché et le lancement, pour la première fois, d'une procédure d'appel d'offres.

#### Obtention de dommages intérêts en raison des irrégularités de la procédure de consultation

Dans le cadre d'un marché d'étude relatif à la réalisation d'un ouvrage public (barrage) nous avons obtenu pour notre client soumissionnaire dont l'offre avait été rejetée au profit d'une entreprise n'ayant pas valorisé intégralement ses prestations, une indemnité représentant 80 % du montant du marché.

#### Défense d'entreprises devant l'Autorité de la concurrence puis la Cour d'Appel dans le cadre d'entente dans les marchés publics

Le cabinet a défendu une entreprise de travaux publics dans le cadre d'une importante affaire d'entente mettant en cause plus d'une vingtaine d'opérateurs

accusés de s'être répartis des marchés en Ile de France.

#### Expertise et défense de titulaires dans le cadre de l'exécution du marché

Pour un de nos clients intervenant dans le cadre d'un marché d'agrandissement d'un hôpital, nous avons initié une procédure de dédommagement du fait de l'allongement des délais et des surcoûts engendrés.

#### NOS INTERVENTIONS AUPRÈS DES ACHETEURS PUBLICS

#### Conseil

Dans le cadre d'un partenariat avec un cabinet d'avocat bres-tois, de nombreuses collectivités territoriales sollicitent les conseils de nos avocats dans le cadre de leurs procédures de passation de marchés (choix de la procédure, choix ou validation de critères de sélection des offres ou des candidatures...).

En amont d'un appel d'offre sur un marché de voitures électriques, nous avons réalisé pour le compte d'une grande entreprise l'étude préalable de faisabilité et des conditions de la passation du marché.

Nous avons également analysé la création d'un groupement de commandes incluant des partenaires publics.

Nous avons été amenés à rédiger un « Guide des Procédures Achat » pour le compte d'une grande entreprise publique, et à auditer certaines de ses procédures d'achat et de ses contrats.

Suite à une procédure de consultation et d'attribution de marché, nous avons assisté la direction juridique d'un groupe public dans la rédaction des contrats liés au marché.

#### Défense des procédures de consultation

Nous avons assuré la défense de plusieurs communes dans le cadre de recours précontractuels ou encore de recours indemnitaires suite à l'annulation d'appel d'offres.

Nous avons défendu devant les tribunaux judiciaires de nombreuses procédures de consultation engagées par des entreprises publiques ou leurs filiales, pour des marchés aussi variés que les travaux de construction de bâtiments industriels, les facilities management,

les achats de fournitures courantes, les achats de téléphonie, les achats de logiciels informatiques, les prestations de nettoyage...

#### Défense des personnes impliquées dans des procédures de consultation

Un élu local nous a confié le soin de le défendre devant le tribunal correctionnel devant lequel il était poursuivi pour délit de favoritisme.

A plusieurs reprises, des grandes entreprises publiques nous ont demandé d'assurer leur défense pour ces mêmes délits et devant ces mêmes tribunaux correctionnels.

#### Conseil au cours de l'exécution du marché

Nos avocats ont répondu à un acheteur public qui souhaitait modifier le contrat par avenant. Nous l'avons éclairé sur les règles à respecter pour éviter le bouleversement de l'économie du marché.

Nous avons conseillé une collectivité publique, alors que le mandataire du groupement d'entreprises titulaire du marché n'exécutait plus ses obligations. Nous l'avons conseillé sur la procédure permettant de remplacer le mandataire.

